

**POUR 24 MOIS DE SÉRÉNITÉ,
QUELQUES MINUTES SUFFISENT...
... LORS DE CES 2 MOMENTS-CLÉS**

- À l'achat de votre Honda
- Avant la fin de l'une des échéances de la garantie constructeur (3 ans ou 100 000 km)

ÂGE DU VÉHICULE	MODÈLES	PRIX CLIENT TTC
Moins d'un an	Jazz	459 €
	Civic - HR-V	609 €
	CR-V	719 €
Entre 1 et 3 ans	Jazz	509 €
	Civic - HR-V	679 €
	CR-V	819 €

Ces tarifs s'appliquent à tous les modèles quelle que soit leur motorisation (essence, diesel ou hybride).



Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur www.auto.honda.fr ou chez votre concessionnaire Honda.

Honda Motor Europe Ltd - Succursale France
RCS MEAUX 509 243 564 - SIRET 509 243 564 00028
Parc d'activités de Pariest, allée du 1^{er} mai - B.P 46 Croissy Beaubourg
77312 Marne-La-Vallée Cedex 2

Accédez au site
mobile Honda



24.honda.fr



⁽¹⁾ L'extension de garantie Honda est un service proposé par Icare Assurance. Selon conditions générales n° 21112200.
Icare Assurance, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 1 276 416 euros - RCS Nanterre B 327 061 339.
⁽²⁾ Dans les pays de la carte verte.
⁽³⁾ Prix d'un appel local depuis un poste fixe.
Honda s'engage à réduire au maximum l'impact de ses produits sur l'environnement, conformément au Décret relatif à la gestion des véhicules hors d'usage.

HONDA
The Power of Dreams[®]

EXTENSION DE GARANTIE

**VOTRE HONDA MÉRITE
DE JOUER LES PROLONGATIONS**

24 mois supplémentaires

À PARTIR DE
459€ ttc^(*)



^(*) Exemple de prix pour un modèle Honda Jazz et pour une extension de garantie de 24 mois souscrite dans les 12 premiers mois de mise en circulation.

POINT À VIGILANCE - 03 44 23 48 48 - HZEG6AW_201811 - *Donnez vie à vos rêves

SÉRÉNITÉ PROLONGÉE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ



PIÈCES D'ORIGINE GARANTIES HONDA :



UNE SOUSCRIPTION SIMPLE⁽¹⁾ :

- À l'achat de votre véhicule ou avant la fin de l'une des échéances de la garantie constructeur (3 ans ou 100 000 km)
- Souscription chez votre concessionnaire Honda
- Activation automatique à l'échéance de la garantie constructeur



UN CONTRAT COMPLET :

- 24 mois supplémentaires de garantie, kilométrage illimité⁽¹⁾
- En cas de panne mécanique, vous bénéficiez d'une prise en charge intégrale, sans vétusté, des pièces et de la main d'œuvre nécessaires à la réparation
- La remise en état ou le changement des organes sont effectués par des techniciens certifiés Honda avec des pièces d'origine
- La garantie est cessible. Elle contribue à augmenter la valeur de votre Honda en cas de revente à un particulier
- Une Assistance 24h/24 et 7j/7 valable en France et à l'étranger pendant toute la durée du contrat⁽²⁾

HONDA
ASSISTANCE

01 41 85 84 70⁽³⁾

BÉNÉFICIEZ DE PRESTATIONS EXCLUSIVES EN CAS DE PANNE OU D'ÉVÉNEMENTS FORTUITS :

- Assistance 24h/24 et 7j/7 dans plus de 30 pays
- Frais de dépannage ou de remorquage de votre véhicule en cas de crevaison, panne de carburant, panne, perte ou vol des clés du véhicule ou bris de glace
- Rapatriement du véhicule jusqu'à la concession Honda la plus proche
- Mise à disposition d'un véhicule de remplacement, gratuitement, à concurrence de 5 jours, OU remboursement de vos titres de transport (train, avion ou taxi) et frais d'hébergement aux conditions stipulées au contrat
- Envoi de pièces détachées à l'étranger si votre véhicule est immobilisé suite à une panne